



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

TENUE LE MARDI 14 OCTOBRE 2025

AU SALON DU PERSONNEL DU BÂTIMENT BORÉAL

**Sont présents :**

Mme Jessie Arseneault, représentante du service de garde  
Mme Mélanie Beaumont, représentante des enseignants  
Mme Marie-Christine Bergeron, directrice adjointe  
Mme Kristel Boulianne-Guillemette, représentante des parents  
Mme Julie Cayouette, représentante des enseignants  
Mme Audrey Côté Thériault, représentante du personnel de soutien  
Mme Léa Drouin-Gagné, représentante des parents  
Mme Nathalie Malenfant, représentante du personnel professionnel  
Mme Divine Ndayisenga, représentante des parents  
Mme Annick Ntareme, représentante des parents  
M. Maxime Scrive, représentant des parents  
Mme Emilie Taillon, directrice

**Sont absent(e)s :**

Tous les membres sont présents.

**Accueil et ouverture de l'assemblée (vérification du quorum – 61 LIP)**

Madame Emilie Taillon souhaite la bienvenue aux membres. Après constatation du quorum, elle déclare la séance ouverte à 18 h 30.

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Les membres ont pris connaissance de l'ordre du jour avant la séance.

**CE-25-26/01** Il est proposé par Mme Julie Cayouette d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2. Adoption du procès-verbal du 27 mai 2025**

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal avant la séance.

**CE-25-26/02** Il est proposé par Mme Kristel Boulianne-Guillemette d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



### **3. Suivis au procès-verbal du 27 mai 2025**

Il n'y a aucun suivi.

### **4. Adoption des règles de régie interne et dénonciation d'intérêts (art. 66 et 67)**

Les règles de régie interne sont présentées et les formulaires de dénonciations d'intérêts sont expliqués et signés.

**CE-25-26/03** Il est proposé par Mme Annick Ntareme d'adopter les règles de régie interne telles que présentées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **5. Élections**

- Présidence

Considérant que le Conseil choisit son président parmi les représentants des parents au conseil d'établissement qui ne sont pas membres du personnel du Centre de services scolaire:

---

Mme Kristel Boulianne-Guillemette est proposée par Elle-même

---

Sans autre proposition, la mise en candidature est close.

**CE-25-26/04** Mme Kristel Boulianne-Guillemette est élue par acclamation à la présidence du conseil d'établissement de l'école de Boischatel pour l'année scolaire 2025-2026.

- Vice-présidence

Considérant que le Conseil désigne, en cas d'absence ou d'empêchement du président, parmi ses membres admissibles au poste de président, une personne pour exercer comme vice-président les fonctions et pouvoirs de ce dernier :

---

M. Maxime Scrive est proposé par Lui-même

---

Sans autre proposition, la mise en candidature est close.

**CE-25-26/05** M. Maxime Scrive est élu par acclamation à la vice-présidence du conseil d'établissement de l'école de Boischatel pour l'année scolaire 2025-2026.

### **6. Mot de la présidence**

Mme Kristel Boulianne-Guillemette remercie chacun des membres d'être présent. Elle nomme que ce sera son premier mandat de présidence.

### **7. Droit de parole au public**

Il n'y a pas de public lors de cette séance.



## **8. Approbation du calendrier et des modalités des rencontres 2025-2026 (art. 67)**

Le calendrier des séances ainsi que les modalités des rencontres sont présentés à l'ensemble des membres. Il est important de confirmer ou non sa présence lors de la réception de la convocation, nous permettant ainsi d'inviter un substitut au besoin.

Les dates des rencontres sont les suivantes :

14 octobre 2025

9 décembre 2025

17 mars 2026

28 avril 2026

10 juin 2026

**CE-25-26/06** Mme Annick Ntareme propose l'approbation du calendrier et des modalités de rencontre tels que présentés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **9. Adoption du budget de l'école incluant le budget du CÉ (art. 66)**

Il est expliqué que le document présenté est la 2<sup>e</sup> version du budget annuel. Au courant de l'année, ce budget sera réévalué et une 3<sup>e</sup> version sera produite pour être en mesure de bien suivre les revenus et les dépenses. Chacune des colonnes est présentée et les montants sont expliqués.

De plus, il est expliqué qu'un montant de 250 \$ est alloué pour le fonctionnement du Conseil d'établissement.

**CE-25-26/07** M. Maxime Scribe propose l'adoption du budget de l'école incluant le budget du Conseil d'établissement tel que présenté.

## **10. Normes et modalités d'évaluation 2025-2026 (art. 96.15)**

Les membres ont pris connaissance du document avant la rencontre. Les normes et modalités d'évaluation sont présentées. Il est expliqué qu'un point a été ajouté en lien avec le plagiat.

## **11. Approbation des activités et sorties (art. 87)**

Les tableaux par niveau sont présentés. Les mesures qui sont possibles d'utiliser pour faire vivre des activités aux élèves sont expliquées. Il est rappelé que le montant maximal est de 40 \$ pour les activités et sorties a été approuvé lors de la dernière rencontre du Conseil d'établissement.

Le comité organisateur de la Fête de Noël fait la proposition d'une activité spéciale pour la dernière journée de l'école soit le 19 décembre. Celle-ci se déroulera en horaire continu. Il est expliqué que les élèves déjeuneraient à l'école et que par la suite tous se dirigerait voir un film au cinéma. Il est mentionné que le coût pour cette activité sera facturé aux parents tel qu'approuvé lors de la dernière rencontre du Conseil d'établissement.

Étant donné plusieurs contraintes, un suivi par courriel sera fait concernant les activités des classes de 3<sup>e</sup> année.

**CE-25-26/08** Mme Annick Ntareme propose l'adoption des activités et sorties telles que présentées conditionnellement aux réponses concernant le programme de La Culture à l'école.



**CE-25-26/09** Mme Annick Ntareme propose l'adoption de la modification de l'horaire du 19 décembre telle que présentée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12. Approbation de la Dictée commanditée P.G.L. (art. 87)**

Il est mentionné que certaines classes souhaitent participer à la Dictée commanditée P.G.L. Comme nous ne sommes pas un milieu défavorisé, cette activité n'est pas gratuite pour notre école. La formule « commandite » est expliquée. De plus, la moitié du montant ramassé sera remis à la fondation P.G.L. et l'autre moitié sera conservée à l'école pour vivre une activité.

**CE-25-26/10** M. Maxime Scrive propose l'approbation de la Dictée commanditée P.G.L. telle que présentée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**13. Présentation et adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence**

Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence est présenté par la direction de l'école. Le gabarit en est un obligatoire pour toutes les écoles. Il est nommé qu'il y a une coquille concernant la répartition de la clientèle au bâtiment Bois-Joli.

**CE-25-26/11** Mme Kristel Boulianne-Guillemette propose l'adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence tel que déposé en y apportant la modification mentionnée précédemment.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**14. Nomination des représentants de la communauté (art. 42)**

Il est proposé d'offrir à M. Claude Martin de la municipalité de Boischatel, l'un des postes de représentant de la communauté. La direction se chargera de communiquer avec lui.

**15. Formation pour les conseils d'établissement (art. 53 et 459.5)**

Comme il s'agit d'une formation obligatoire et que de nouveaux documents peuvent être publiés, ce point restera à l'ordre du jour pour nos prochaines séances. On explique aussi que les documents présentés sont disponibles sur le site de formation obligatoire des conseils d'établissement ([Formation obligatoire des conseils d'établissement - Gouvernance scolaire](#)).

**16. Information de la direction**

**16.1. Évaluation du projet éducatif**

Il est mentionné que le projet éducatif est encore valide cette année. Les points sont la réussite en lecture et le bien-être des élèves.

**16.2. Service de garde**

La direction de l'école informe que nous sommes en réflexion au service de garde parce que nous manquons encore de personnel. Cette année, le fait que nous n'avons pas de transport du midi augmente la clientèle lors des périodes de diners. Différentes propositions sont présentées, entre autres que les diners soient des repas froids ou des thermos. Les parents souhaitent qu'un courriel soit acheminé à l'ensemble des parents en présentant les enjeux des lunchs à faire chauffer. Il est



proposé de partager un guide des repas froids. Pendant la discussion, des pistes de solutions pour contrer le manque de personnel sont amenées.

## **17. Informations de la présidence**

Pour l'année prochaine, il est demandé que les rencontres de parents du début d'année soient réparties sur plusieurs soirs. Ce point sera rediscuté au printemps.

De plus, il est mentionné que la Caisse Desjardins a des sommes disponibles pour les écoles pour réaliser des projets.

## **18. Informations des autres membres**

Il n'y a pas d'information à transmettre lors de cette rencontre.

## **19. Levée de la séance**

**CE-25-26/12** Considérant que l'ordre du jour est épuisé, Mme Mélanie Beaumont propose la levée de la séance à 20 h 17.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Kristel Boulianne-Guillemette  
Présidente

Emilie Taillon  
Directrice

Marie-Christine Bergeron  
Directrice adjointe

Secrétaire : Audrey Mathieu